

La haute couture en droit pénal des affaires et en contentieux commercial

Dédié aux contentieux complexes et stratégiques, Chemarin & Limbour est une véritable signature. Alexandre Limbour et Claudia Chemarin, co-fondateurs et Matthias Guillou, associé, reviennent sur ce qui fait leur différence.

Cabinet réputé, souvent distingué, quelle est votre valeur ajoutée ?

Alexandre Limbour : Notre ultra spécialisation en droit pénal des affaires et en contentieux commercial, au cœur de notre expérience depuis près de 20 ans avec Claudia Chemarin co-fondatrice du cabinet. Nous sommes une authentique boutique spécialisée qui est en capacité de fonctionner sur ces deux compétences en parfaite complémentarité.

Matthias Guillou : J'ajouterais la relation partenariale forte avec nos clients qui n'hésitent pas à nous associer très en amont à leurs préoccupations juridiques, afin de prévenir la naissance d'une situation de crise.

Votre expertise sectorielle est également un atout.

A. L. : Absolument. Notre accompagnement de proximité nous a permis d'acquérir une forte expertise sur des secteurs très divers tels que l'énergie, le transport, les télécoms, la grande distribution, le BTP... Cela nous rend naturellement encore plus efficaces et opérationnels dans le traitement des contentieux.

Quel est votre champ d'intervention en matière de droit pénal ?

Claudia Chemarin : À côté des dossiers classiques de pénal des affaires, nous intervenons dans des domaines techniques très



Alexandre Limbour,
avocat fondateur



Claudia Chemarin,
avocat fondateur



Matthias Guillou,
avocat associé

divers : accidents industriels, environnementsaux, harcèlement... avec des dossiers emblématiques dont l'un d'eux fera bientôt l'objet d'une audience sur deux mois et demi. Autant de sujets qui nous conduisent à être associés à des contentieux de toutes natures afin d'éviter que naisse leur dimension pénale.

Quelles sont les incidences de la loi SAPIN II sur le droit pénal des affaires ?

M. G. : Cette volonté de rendre la vie des affaires plus éthique induit une véritable évolution de notre pratique avec la création de l'AFA et de la CJIP. Mais surtout, elle met l'accent sur le préventif, un volet sur lequel nous sommes déjà positionnés depuis longtemps dans l'accompagnement de nos clients. Votre implication autour du contentieux commercial : une marque de fabrique ?

A. L. : Tout à fait que ce soit en matière de concurrence/distribution, de litiges contractuels, de contentieux réglementaires ou indemnitaires... Ainsi, nous avons été ces dernières années tout particulièrement sollicités en amont, sur la gestion de crise et en aval, sur des négociations alternatives aux procédures judiciaires. La gestion des situations de crise et notre approche dans les négociations sont des expertises plébiscitées par nos clients.



CHEMARIN & LIMBOUR

ASSOCIATION D'AVOCATS

Tél. +33 (0) 1 55 04 80 80
chemarin@chemarinlimbour.com
limbour@chemarinlimbour.com
guillou@chemarinlimbour.com
www.chemarinlimbour.com

La haute couture en droit pénal des affaires et en contentieux commercial

Dédié aux contentieux complexes et stratégiques, Chemarin & Limbour est une véritable signature. Alexandre Limbour et Claudia Chemarin, co-fondateurs et Matthias Guillou, associé, reviennent sur ce qui fait leur différence.

Cabinet réputé, souvent distingué, quelle est votre valeur ajoutée ?

Alexandre Limbour : Notre ultra spécialisation en droit pénal des affaires et en contentieux commercial, au cœur de notre expérience depuis près de 20 ans avec Claudia Chemarin co-fondatrice du cabinet. Nous sommes une authentique boutique spécialisée qui est en capacité de fonctionner sur ces deux compétences en parfaite complémentarité.

Matthias Guillou : J'ajouterais la relation partenariale forte avec nos clients qui n'hésitent pas à nous associer très en amont à leurs préoccupations juridiques, afin de prévenir la naissance d'une situation de crise.

Votre expertise sectorielle est également un atout.

A. L. : Absolument. Notre accompagnement de proximité nous a permis d'acquérir une forte expertise sur des secteurs très divers tels que l'énergie, le transport, les télécoms, la grande distribution, le BTP... Cela nous rend naturellement encore plus efficaces et opérationnels dans le traitement des contentieux.

Quel est votre champ d'intervention en matière de droit pénal ?

Claudia Chemarin : À côté des dossiers classiques de pénal des affaires, nous intervenons dans des domaines techniques très divers :



Alexandre Limbour,
avocat fondateur



Claudia Chemarin,
avocat fondateur



Matthias Guillou,
avocat associé

« Notre expérience sectorielle nous rend encore plus efficaces dans le traitement des contentieux. »

accidents industriels, environnementaux, harcèlement... avec des dossiers emblématiques dont l'un d'eux fera bientôt l'objet d'une audience sur deux mois et demi. Autant de sujets qui nous conduisent à être associés à des contentieux de toutes natures afin d'éviter que naisse leur dimension pénale.

Quelles sont les incidences de la loi SAPIN II sur le droit pénal des affaires ?

M. G. : Cette volonté de rendre la vie des affaires plus éthique induit une véritable évolution de notre pratique avec la création de l'AFA et de la CJIP. Mais surtout, elle met l'accent sur le préventif, un volet sur lequel nous sommes déjà positionnés depuis longtemps dans l'accompagnement de nos clients. Votre implication autour du contentieux commercial : une marque de fabrique ?

A. L. : Tout à fait que ce soit en matière de concurrence/distribution, de litiges contractuels, de contentieux réglementaires ou indemnitaires... Ainsi, nous avons été ces dernières années tout particulièrement sollicités en amont, sur la gestion de crise et en aval, sur des négociations alternatives aux procédures judiciaires. La gestion des situations de crise et notre approche dans les négociations sont des expertises plébiscitées par nos clients.



CHEMARIN & LIMBOUR

ASSOCIATION D'AVOCATS

Tél. +33 (0) 1 55 04 80 80

chemarin@chemarinlimbour.com

limbour@chemarinlimbour.com

guillou@chemarinlimbour.com

www.chemarinlimbour.com